

Atelier Journées Territoriales Haute-Garonne 2023



**Présentation du « continuum de services »
Rénovation & sobriété énergétiques des bâtiments
publics**

Vos contacts :

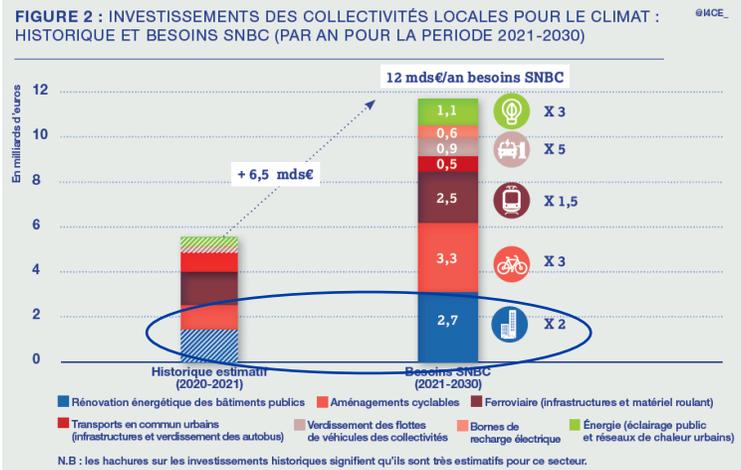
Banque des Territoires : olivier.livrozet@caissedesdepots.fr, 06.72.93.41.19

Chiffres clés de la rénovation énergétique

Un besoin d'accélération des investissements des collectivités, dans un contexte contraint

Besoins

- Selon I4CE, le besoin d'investissements climat des collectivités (cf. SNBC) s'élève à plus de **12Mds€/an** jusqu'en 2030, soit un **doublment**, en particulier dans la **rénovation des bâtiments publics : 2,7Mds€/an** (+1,4Md€).



Source : Etude I4CE, « Collectivités : les besoins d'investissements et d'ingénierie pour la neutralité carbone » - Octobre 2022

Rappel : ce que prévoit la réglementation

► **Décret Eco Energie Tertiaire – DEET (2019) : réduire de 40% les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires publics et privés d'ici 2030** (50% en 2040 et 60% à 2050 p/r 2010) (*)

(*) Bâtiments tertiaires >1000m², publication obligatoire sur la plateforme OPERAT.

Financements

- Un **Fonds vert** de **2Mds€** destiné aux collectivités dont **500M€** pour la rénovation énergétique des bâtiments publics qui représentent 40% des dossiers déposés.
- Les **dépenses contraintes** des collectivités sont en **hausse** (inflation, prix de l'énergie) et poussent à prioriser les investissements en faveur de la rénovation.

Un plan BDT pour la rénovation des **bâtiments scolaires** (>50% du parc public) va être lancé.

Objectif :

A travers le déploiement et l'accompagnement de projets « totems » dans les territoires, la BDT se mobilise afin d'accélérer la réalisation de **10 000 projets de rénovation énergétique d'écoles, collèges, lycées** aux normes définies par l'Etat (-40%) sur **5 ans**

Financements agrégés 2022 (Pôle public)

~400M€ de prêts rénovation
(50% LBP(**); 50% BDT)

(**) Hors part des financements globalisés (non fléchés aujourd'hui)

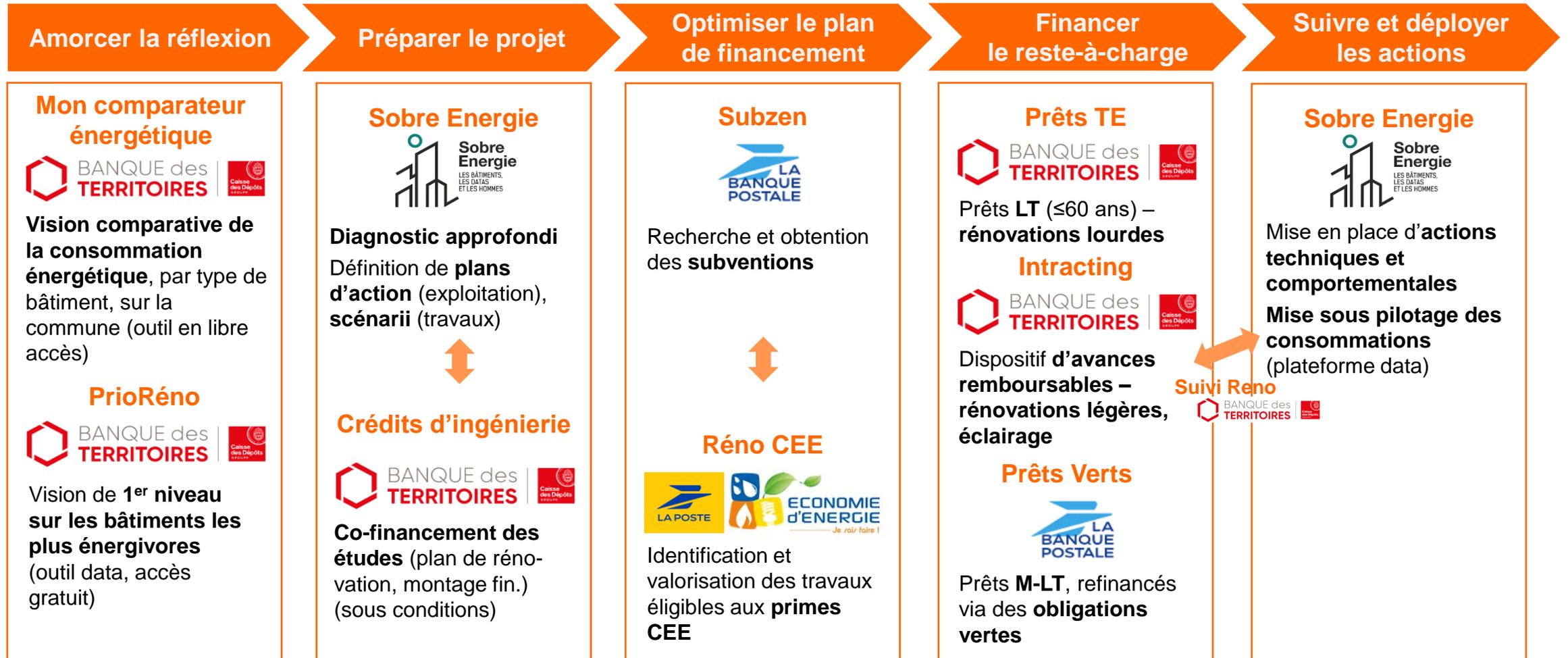


Ambition 2023 (Pôle public)

En cours de définition

Réponse de la Banque des Territoires et de La Poste

Un parcours de services et de financements complet pour faciliter le passage à l'acte



Focus : PrioRéno

Amorcer la réflexion

Préparer le projet

Optimiser le plan de financement

Financer le reste-à-charge

Suivre et déployer les actions



Descriptif du service

Date de lancement : 2022

- **Objectif** : sensibiliser la collectivité en lui permettant d'identifier en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité. (Possibilité de concentrer l'analyse sur certains types de bâtiments, bâtiments scolaires par exemple).
- **De quoi s'agit-il ?** PrioRéno est un **service d'intelligence artificielle et d'analyse de données** de la Banque des Territoires. Il met **gratuitement** à disposition des collectivités, une **vision cartographique de leur parc de bâtiments et des consommations d'électricité et de gaz** associées. Il résulte d'un partenariat avec **l'État, Enedis et GRDF** (également prescripteurs du service).
- **Contact** : contact-prioreno@caissedesdepots.fr

Cibles

Collectivités métropolitaines couvertes par GRDF et ENEDIS

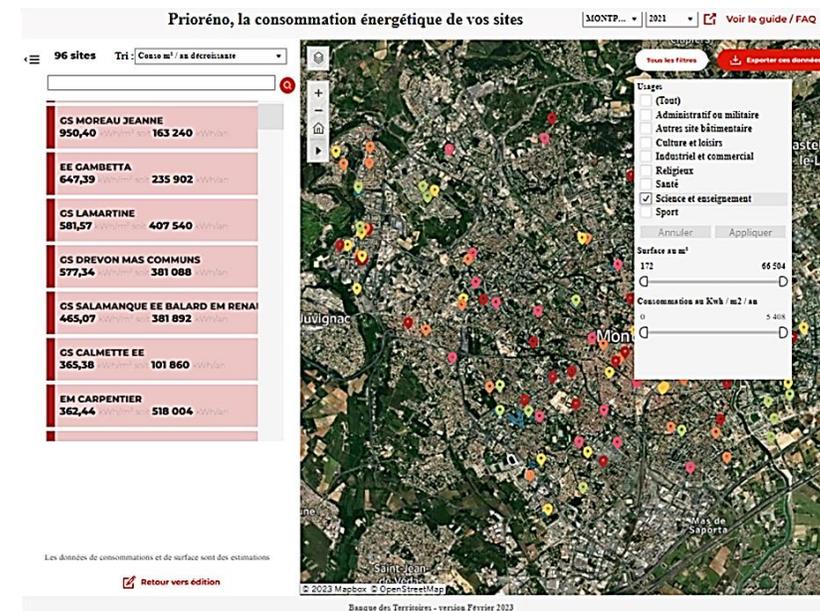
Objectif 2023

10 000 collectivités inscrites (1 000 en 2022)

Conditions d'accès / procédure

- **Accès gratuit, réservé aux collectivités, via le site de la Banque des Territoires** : <https://www.banquedesterritoires.fr/offre-prioreno>
- **La collectivité crée son espace personnel et fait la demande d'accès au service**, en complétant le formulaire d'autorisation de communication de ses données énergétiques (avec la liste de ses sites)
- **Un service d'accompagnement personnalisé est dédié aux syndicats d'énergie et aux collectivités de plus de 50 000 habitants**

Ex. de cas client : [Ville de Rantigny](#)





Focus : Sobre Energie

Descriptif du service

Date de lancement : 2018

- **Objectif** : permettre aux collectivités d'être accompagnées dans l'identification et la mise en œuvre d'**actions à ROI rapide et plans d'action à plus long terme** (en conformité avec le **Décret tertiaire**) pour **réduire leurs consommations**.
- **De quoi s'agit-il ?** Sobre Energie est une société commune La Poste Immobilier / Banque des Territoires, spécialisée dans le **management de l'énergie des bâtiments**, à travers : une **plateforme data** (18 000 bâtiments en base) permettant de mettre sous pilotage le parc (vue détaillée des consommations, indicateurs de performance) ; l'expertise d'**Energy Managers** (audits approfondis, plans d'action techniques et comportementaux, scénarii de travaux chiffrés) et le savoir-faire d'**Engagement Managers** pour accompagner le changement (formation, sensibilisation des occupants, techniciens).
- **Contact** : Sophie.HAEMMERLE@sobre-energie.com – Directrice commerciale - 07 64 15 40 66 - [Découvrir Sobre Energie](#)

Cibles

Collectivités avec des parcs ≥1 000m²
(soumises au décret tertiaire)

Objectif 2023

2M€ / 70 collectivités
(x2 par rapport à 2022)

Conditions d'accès / procédure

- **Orientation vers Sobre Energie** pour disposer d'un **diagnostic approfondi du parc** et définir des **scénarii de travaux et/ou étudier des actions à ROI rapide** (équipements et comportements)
- NB. Les prestations de Sobre Energie peuvent être mobilisées dans le cadre de missions de conseil, en **marché à bons de commandes**, auprès des acteurs territoriaux du programme **Action Cœur de Ville (ACV)**. À ce titre, les prestations peuvent être prises en charge à **100% en marché à bons de commandes** et en cofinancement à hauteur de **50% hors ACV**.

Ex. de cas client : [Témoignage Ville de Béziers](#)

Bienvenue sur la plateforme data de Sobre Energie

Sobre Energie a créé M.A.R.C (Management, Alertes, Rapports, Communication) une plateforme data pour une vision consolidée de vos données. Ces données sont collectées, raffinées et rendues fiables par nos Energy Managers. Au vu des objectifs fixés et à partir de l'analyse des données, nos experts proposent des actions ciblées.

Fiche synthèse site

Détails financiers de la projection des actions

Code	Libellé	Montant	Impact	CO2	CO2	CO2	CO2
0002	LIQUIDATION	33M €	2M €				
0003	LIQUIDATION						
0004	LIQUIDATION						
0005	LIQUIDATION						
0006	LIQUIDATION						
0007	LIQUIDATION						
0008	LIQUIDATION						
0009	LIQUIDATION						
0010	LIQUIDATION						
0011	LIQUIDATION						
0012	LIQUIDATION						
0013	LIQUIDATION						
0014	LIQUIDATION						
0015	LIQUIDATION						
0016	LIQUIDATION						
0017	LIQUIDATION						
0018	LIQUIDATION						
0019	LIQUIDATION						
0020	LIQUIDATION						

Focus : Subzen®



Descriptif du service

Date de lancement :
2022

- **Objectif** : réduire le reste-à-charge pour la collectivité, pour financer son plan de rénovation, l'aider à s'y retrouver dans le foisonnement des aides (locales, nationales, UE...) et lui apporter un support technique et logistique.
- **De quoi s'agit-il ?** Subzen est une offre d'accompagnement des collectivités à l'obtention de subventions, notamment dans le domaine de la transition énergétique. L'offre comprend la recherche de financements (veille permanente, recherches ciblées sur les projets envisagés), le montage des dossiers (et le pilotage du suivi auprès du financeur), le suivi et la gestion du dossier (coordination des demandes de versement et suivi des obligations).
- **Contact** : lbp.subzen@labanquepostale.fr - [Découvrir Subzen](#)

Cibles

Toute collectivité
y compris très petite mais
opérations ≥ 500K

Objectif 2023

Mesurer l'impact du plan
Bâti scolaire sur la montée
en régime de Subzen

Conditions d'accès / procédure

- **Orientation vers l'équipe Subzen** sur la base d'un **plan de travaux pré-chiffré** pour identifier les opérations éligibles à des subventions et, si elle le souhaite, monter les dossiers avec la collectivité.
- Cibler des **opérations conséquentes**, permettant d'absorber le coût de la prestation, mais si possible en restant **en-deçà des seuils de la commande publique**
- **NB. Les subventions sont complémentaires de la valorisation des CEE.**



Ex. de cas client : [Témoignage de la ville de Saint-Tropez](#)

Focus : Réno CEE



Descriptif du service

Date de lancement :
2021

- **Objectif** : faire bénéficier la collectivité des primes CEE pour **réduire le coût des travaux de rénovation**.
- **De quoi s'agit-il ?** Réno CEE est une offre de La Poste et de sa filiale [Economie d'Énergie](#) (EDE) destinée aux collectivités (et bailleurs sociaux) qui consiste à identifier les **travaux de rénovation énergétique éligibles au dispositif national des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)** et à les accompagner pour **bénéficier des primes CEE associées** (accompagnement technique et prise en charge administrative).
- **Contact** : Baptiste Leguereau, Responsable Clients Publics EDE - bleguereau@economiedenergie.fr - [Découvrir Réno CEE](#)

Cibles

Toute collectivité
mais opérations
≥ 5 GWhc (*)

Objectif 2023

15M€ de primes CEE,
200 collectivités
(150 en 2022)

Conditions d'accès / procédure

- **Orientation vers l'équipe EDE** sur la base d'un **plan de travaux**, pour analyser l'éligibilité aux primes CEE et organiser leur valorisation.
- (*) **Principaux travaux ciblés** : isolation thermique des bâtiments, calorifugeage des réseaux hydrauliques, raccordements aux réseaux de chaleur et remplacement de chaufferies, rénovation d'éclairages publics ... Selon le type de travaux, les primes CEE permettent de couvrir **jusqu'à 100% de l'investissement** (ex : calorifugeage, raccordement réseau de chaleur...)
- **NB. La valorisation des CEE est complémentaire des subventions.**



Ex. de **cas clients** : Collège Hauts-de-Saône (travaux 563K€, prime CEE 107K€ = 19% d'économie), école maternelle en Moselle (travaux 140K€, prime CEE 80K€ = 57% d'économie)

Rappel : Financements

Prêts TE

- **De quoi s'agit-il ?** Financements à taux fixes ou indexés sur TLA + 0,4%. Durée entre 25 et 60 ans
- **Objectif :** Financement des investissements publics sur le long terme contribuant à la transition environnementale
- **Contact :** Les Directions Régionales de la Banque des Territoires



Date de lancement : janvier 2023

Cibles	Objectif 2023	Conditions d'accès / procédure
Toutes les collectivités et structures portant des projets d'investissements publics	En cours de définition	• Travaux de rénovation générant au moins 30% de gain énergétique , pour une durée de 25 ans ou plus (20 ans pour maternelle et primaire)

Intracting

- **De quoi s'agit-il ?** Un dispositif de financement par avance remboursable, basé sur des actions à temps de retour rapide existant sous différentes variantes (classique, mutualisé, sécurisé)
- **Objectif :** Réduire rapidement la facture énergétique sans engager de dépenses importantes en travaux
- **Contact :** DR Banque des Territoires



Date de lancement : 2018

Cibles	Objectif 2023	Conditions d'accès / procédure
Personnes publiques éligibles	130M€	• Travaux sur les bâtiments ou l'éclairage public avec un temps de retour inférieur à 13 ans ou dans le cadre d'un Contrat de Performance Energétique avec engagement de réduction de la consommation de 40% minimum .

Prêts verts

- **De quoi s'agit-il ?** Un prêt **dédié à l'environnement**, refinancé par des **obligations vertes** (i.e. ciblant des investisseurs éthiques).
- **Objectif :** permettre à la collectivité d'adopter une **démarche responsable de bout-en-bout y compris financement**
- **Contact :** Les Directions Régionales de La Banque Postale - [Découvrez les prêts verts](#)



Date de lancement : 2019

Cibles	Objectif 2023	Conditions d'accès / procédure
Toute collectivité Mais opérations ≥ 300K€	300M€ (200M€ en 2022)	• Travaux de rénovation ou modernisation de l'éclairage public permettant des gains énergétiques ≥30% (respectant la taxonomie UE). • Documentation du projet permettant de mesurer son impact CO2.

EXEMPLE CLIENT 1 : RÉNOVATION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE



Rénovation d'une école maternelle d'environ 700 m² dans le département de la Moselle (été 2022).

Accompagnement du client dans la gestion des primes CEE pour des travaux **d'isolation de combles**, de **planchers**, et d'un **raccordement à un réseau de chaleur**.

Type de travaux	Quantité	Coût des travaux	Prime CEE
Isolation de combles ou de toitures	103 m ²	8 240 €	996 €
Isolation d'un plancher	543 m ²	22 014 €	10 504 €
Raccordement à un réseau de chaleur		110 000 €	68 200 €
Total		140 254 €	79 700 €

Montant total des travaux
et de l'équipement
140 254 €

ET

Montant de la prime CEE
79 700 €
(soit 57 % du montant total des travaux)

Le reste à charge des travaux est donc de 60 554 €

Grâce à la prime CEE et notamment à la bonification du raccordement à un réseau de chaleur, le **coût des travaux est réduit de 57 %**

EXEMPLE CLIENT 2 : RÉNOVATION D'UN COLLÈGE

Rénovation d'un collège composé de 4 bâtiments dans les Hauts de Saône (de septembre 2018 à juillet 2021)

Accompagnement du client dans la gestion des primes CEE pour des travaux **d'installation d'une PAC** (pompe à chaleur réversible air/eau), **isolation de façades, de toitures terrasses, sur 4 bâtiments.**

Type de travaux	Quantité	Coût des travaux	Prime CEE
Isolation des façades	3032 m ²	217 817 €	56 090 €
Étanchéité	2922 m ²	281 474 €	30 436 €
Pompe à chaleur réversible de type air/eau	2922 m ²	63 310 €	20 454 €
Total		562 601 €	106 980 €

Montant total des travaux
et de l'équipement
562 601 €

ET

Montant de la prime CEE
106 980 €
(soit 19 % du montant total des travaux)

Le reste à charge des travaux est donc de 455 621 €

Les coûts d'installation de la pompe à chaleur **est réduit de plus de 32 %** et celui de l'isolation de façades, de plus de 25%.